

Image not found

https://plantgrape.plantnet-project.org/media/cache/fiche_thumb/bundles/plantnethtml2pdf/images/PlantGrape.jpg

Fiche variétale

© UMT Géno-Vigne®

Catalogue des vignes cultivées en France

INRA - IFV - Montpellier SupAgro

Notice Fiche Cépage

<http://plantgrape.plantnet-project.org>

Nom de la variété en France

Nom sous lequel la variété est officiellement inscrite au Catalogue des variétés de vigne en France et sous lequel elle peut être multipliée et diffusée.

Origine

L'origine géographique de la variété est précisée, ou par défaut, la zone de culture traditionnelle. L'origine génétique de la variété est également indiquée lorsqu'elle est connue grâce aux données des hybrideurs, aux analyses génétiques publiées ou bien obtenues par les équipes INRAE de Montpellier (UMR AGAP) et du CRB-Vigne de Vassal-Montpellier.

Synonymie

Noms alternatifs reconnus pouvant désigner le matériel de multiplication de la variété en France ou dans d'autres pays membres de l'Union européenne.

Données réglementaires

Cette information indique sur quelle liste la variété est inscrite (A ou B), si elle est classée pour les variétés de cuve, et dans quels pays membres de l'Union européenne la variété est également officiellement inscrite (pour plus d'information, voir le menu « [Réglementation](#) »).

Utilisation

Cette information indique l'usage normal et réglementaire qui peut être fait des raisins.

Evolution des surfaces cultivées en France

Les chiffres indiqués proviennent des cadastres viticoles (IVCC, ONIVIT, ONIVINS), des recensements généraux de l'agriculture (SCEES-INSEE), et de l'actuel casier viticole informatisé (DGDDI, FAM).

Les données d'encépagement régional est disponible sur le site suivant : [visionet](#).

Éléments de description

Seuls les principaux éléments ampélographiques, permettant de caractériser les variétés et de les identifier, ont été retenus. Ils sont présentés selon le code de description reconnu par l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), l'Union de la Protection des Obtentions Végétales (UPOV), l'Office Communautaire de Variétés Végétales (OCVV) et Bioversity International (pour plus d'information, voir le menu « [Glossaire ampélographique](#) »).

Les photographies de feuilles et de grappes ont été prises en conditions naturelles, sur souches, dans des situations très voisines quant aux conditions de culture (sol sableux, littoral méditerranéen) :

- Domaine de l'Espiguette (IFV), Le Grau du Roi (Gard),
- Domaine de Vassal (INRAE), Marseillan (Hérault),
- Campus de la Gaillarde (l'Institut Agro | Montpellier SupAgro), Montpellier (Hérault).

Seules quelques photographies, dont les apex, ont été prises dans d'autres conditions.

Profil Génétique

Le profil génétique de la variété est donné pour les 9 marqueurs microsatellites (ou SSR) retenus dans le cadre du programme européen « GrapeGen06 » (<http://www.eu-vitis.de/index.php>) et par l'OIV. Les valeurs absolues de taille des allèles peuvent varier légèrement d'un laboratoire à l'autre mais les différences relatives entre les deux allèles d'un même

microsatellite sont stables. Les analyses génétiques ont été réalisées par l'équipe de l'INRAE de Montpellier (UMR AGAP) et par le Pôle Matériel Végétal de l'IFV.

Phénologie

Les stades phénologiques indiqués résultent d'observations réalisées dans la collection ampélographique du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier (INRAE) où l'ensemble de ces variétés sont rassemblées et conservées. Les résultats sont exprimés par rapport au cépage de référence Chasselas afin de pouvoir établir des comparaisons entre années et entre sites. Ainsi, à titre indicatif, les dates des stades phénologiques du Chasselas dans la collection de Vassal sont les suivantes :

- Date de débourrement, le 21 mars (moyenne sur 50 ans)
- Date de maturité, le 14 août (moyenne sur 50 ans)

Aptitudes culturales et agronomiques

La synthèse des aptitudes résulte d'observations sur le terrain ou, à défaut, du dépouillement et de l'étude de références bibliographiques.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Les remarques signalées résultent également d'observations sur le terrain ou, à défaut, du dépouillement et de l'étude de références bibliographiques.

Potentialités technologiques

Les tailles des grappes et des baies qui sont précisées se rapportent aux échelles suivantes :

Taille	Variétés de cuve		Variétés de table	
	Grappe (g)	Baie (g)	Grappe (g)	Baie (g)
Très petite	? 100	< 1	< 150	< 2
Petite	100 - 200	1,5 - 2	150 - 250	2 - 3,5
Moyenne	200 - 250	2 - 2,5	250 - 400	3,5 - 5,5
Grosse	250 - 400	2,5 - 3,5	400 - 700	5,5 - 8
Très grosse	> 400	> 3,5	> 700	> 8

Les remarques portant sur les caractéristiques des vins résultent généralement de dégustations organisées par des jurys de professionnels.

Sélection clonale en France

Dans cette rubrique, la liste des clones agréés est précisée ; des renseignements sont également fournis sur les conservatoires de clones.

Références bibliographiques

Les principales sources bibliographiques sont mentionnées.

[Licence Creative Commons](#)

Image not found

<https://i.creativecommons.org/l/by-nc-sa/4.0/88x31.png>

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#)

